

Guide

Normes mondiales de l'ICM pour le développement du corps professoral sage-femme

Révisé en 2025



MPath
Midwifery Education
Development Pathway

© 2025 par la Confédération Internationale des Sages-Femmes

Certains droits réservés. Ce travail est disponible sous la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 (CC BY-NC-SA 4.0);

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/deed.fr>

Selon les termes de cette licence, vous pouvez copier, redistribuer et adapter le travail à des fins non commerciales, à condition que l'œuvre soit correctement citée, comme indiqué ci-dessous.

Citation suggérée

Normes mondiales de l'ICM pour le développement du corps professoral sage-femme. La Haye : Confédération Internationale des Sages-Femmes ; 2025. Licence : CC BY-NC-SA 4.0.

Traductions

Les traductions de ce document dans des langues autres que l'anglais, le français et l'espagnol sont autorisées.

Les versions traduites doivent inclure la déclaration suivante :

Cette traduction n'a pas été réalisée par la Confédération Internationale des Sages-Femmes (CII). La CII n'est pas responsable de l'exactitude de cette traduction. L'édition originale en anglais, intitulée ICM Global Standards for Midwifery Regulation. La Haye : Confédération Internationale des Sages-Femmes ; 2025. Licence : CC BY-NC-SA 4.0, fait foi et constitue l'édition authentique.

Les versions traduites de ce document doivent être envoyées à

communications@internationalmidwives.org pour diffusion sur le site web de la CII.

La CII peut être en mesure de fournir un soutien en matière de modèles graphiques pour les traductions dans des langues autres que l'anglais, le français et l'espagnol. Veuillez contacter communications@internationalmidwives.org pour plus d'informations.

Ventes, droits et licences

Pour soumettre des demandes d'utilisation commerciale ou poser des questions sur

les droits et les licences, veuillez contacter
communications@internationalmidwives.org.

Avertissement général

Toutes les précautions raisonnables ont été prises par la CII pour vérifier les informations contenues dans cette publication. Toutefois, ce matériel est diffusé sans aucune garantie, explicite ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation du contenu incombe au lecteur. En aucun cas, la CII ne pourra être tenue responsable des dommages résultant de son utilisation.

Introduction

Les Normes mondiales de l'ICM pour le développement du corps professoral sage-femme sont un élément essentiel des efforts mis en œuvre par l'ICM pour renforcer la formation des sages-femmes dans le monde entier. Ces normes sont un document de base de l'ICM et l'une des ressources du Parcours de développement de la formation des sages-femmes (MPATH) qui incluent les normes, les recommandations, les définitions et les énoncés de position qui ont trait à la formation des sages-femmes. Pour former les sages-femmes compétentes de demain qui fourniront des soins sûrs et culturellement appropriés aux femmes, aux nouveau-nés et à leur famille, une formation en pratique sage-femme de haut niveau est essentielle. Un corps professoral sage-femme bien préparé est la pierre angulaire de programmes de formation de sages-femmes de qualité.

Les Normes mondiales de l'ICM pour le développement du corps professoral sage-femme reflètent les documents de base fondateurs de l'ICM, comme la Définition et le champ de compétences de la sage-femme et la Philosophie et le modèle de soins de pratique sage-femme. Elles s'alignent sur les Normes mondiales de l'ICM pour la formation des sages-femmes et sur les Midwifery Educator Core Competencies de l'OMS. Les normes définissent les connaissances, les capacités techniques et l'expérience que les formateurs de sages-femmes et les précepteurs cliniques devraient recevoir dans le cadre d'un développement du corps professoral sage-femme de qualité, afin de se préparer à leur rôle d'enseignants.

Le corps professoral sage-femme se compose de sages-femmes agréées et professionnelles. Par conséquent, elles doivent déjà posséder les Compétences essentielles pour la pratique du métier de sage-femme de l'ICM, appliquer dans leur travail la Philosophie de la pratique sage-femme de l'ICM et respecter les normes éthiques fixées par l'organisme de réglementation du pays concerné dans le cadre du processus d'enregistrement des sages-femmes. Les Normes mondiales de l'ICM pour le développement du corps professoral sage-femme s'appuient sur les compétences, la philosophie et l'éthique de la profession de sage-femme en mettant plus particulièrement l'accent sur les domaines dans lesquelles ces sages-femmes devront se perfectionner en tant qu'enseignantes ou préceptrices cliniques chargées de former la prochaine génération de sages-femmes.

Les Normes mondiales de l'ICM pour le développement du corps professoral sage-femme ont les objectifs suivants :

- établir des critères de référence et des indicateurs de qualité pour le développement du corps professoral sage-femme,
- fournir un cadre permettant de concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer le développement du corps professoral sage-femme,
- aider le corps professoral sage-femme à s'investir en permanence dans l'amélioration continue de la qualité,
- contribuer au renforcement des programmes de formation des sages-femmes à l'échelle mondiale en préparant et en améliorant les capacités du corps professoral sage-femme.

En outre, les Normes mondiales de l'ICM pour le développement du corps professoral sage-femme peuvent être utilisées par les établissements d'enseignement/prestataires de formations pour :

- soutenir le développement du corps professoral ;
- soutenir la formation continue en cours d'emploi (par exemple, les opportunités) ou guider un programme de développement du corps professoral au sein d'un établissement ; et
- satisfaire les normes d'approbation et d'accréditation nationales et mondiales.

Les Normes mondiales de l'ICM sur le développement du corps professoral sage-femme énoncent les normes minimales pour un développement de qualité des formateurs de sages-femmes. L'ICM a conscience du fait que les établissements d'enseignement peuvent se situer à des niveaux différents de maturité en ce qui concerne le développement du corps professoral et que l'élaboration et la mise en œuvre des programmes et activités de développement du corps professoral sage-femme peuvent être soutenues par d'autres parties prenantes (organismes de réglementation, ministère de la Santé/de l'Éducation, associations de sages-femmes, NGO, etc.). Quelles que soient les exigences des parties prenantes, l'ICM recommande que tout développement du corps professoral sage-femme soit basé sur les exigences de ce corps professoral, en tant que principaux bénéficiaires des programmes de

développement. Il faut également tenir compte des besoins des élèves sages-femmes qui sont les bénéficiaires directes de l'enseignement dispensé par le corps professoral sage-femme, ainsi que des besoins des femmes et des personnes de la diversité sexuelle et de genre qui reçoivent des services de santé sexuelle, reproductive, maternelle, du nouveau-né et de l'adolescent (SSRMNA) de la part des sages-femmes. Pour répondre à la diversité de ces besoins, l'ICM recommande de procéder à une évaluation/analyse des besoins, en particulier du corps professoral sage-femme, des élèves sages-femmes et du contexte de la SSRMNA. Les résultats de cette analyse des besoins peuvent être utilisés pour déterminer les activités de développement du corps professoral sage-femme les plus utiles pour l'aider à acquérir les compétences d'enseignement requises pour préparer des sages-femmes diplômées compétentes à dispenser des soins de qualité aux femmes et aux nouveau-nés.

Ces normes constituent le minimum requis pour le développement du corps professoral sage-femme. L'ICM reconnaît et soutient la nécessité d'inclure d'autres activités de développement professionnel complémentaires.

Terminologie

L'ICM définit le terme « corps professoral » comme un groupe de personnes qualifiées qui enseignent aux élèves sages-femmes dans le cadre d'un programme de formation des sages-femmes (par exemple, formateurs de sages-femmes, experts d'autres disciplines, précepteurs/enseignants cliniques, etc.) Le terme plus spécifique de « corps professoral sage-femme » fait référence aux éducateurs et éducatrices qui sont des sages-femmes qualifiées et qui sont principalement responsables d'enseigner aux élèves sages-femmes (par exemple, chefs/directeurs des sages-femmes ; sages-femmes enseignantes ; et sages-femmes préceptrices/enseignantes cliniques). Nous reconnaissons que d'autres professionnels pourront dispenser un enseignement spécialisé dans les programmes de formation des sages-femmes ; **cependant, les normes sont conçues pour le corps professoral sage-femme, qui regroupe les principaux fournisseurs de formation en pratique sage-femme dans tous les contextes.** Les personnes d'autres disciplines qui enseignent dans le cadre du

programme de formation des sages-femmes doivent être qualifiées dans les matières qu'elles enseignent.

L'ICM sait que les termes utilisés dans ce document peuvent varier selon les contextes ; par exemple, les précepteurs cliniques peuvent être appelés cliniciens enseignants ou instructeurs en fonction du lieu. Les enseignants qui participent aux programmes de développement du corps professoral sage-femme sont eux-mêmes des élèves à part entière dans le cadre de ces programmes. Par souci de clarté, le terme « élève sage-femme » fait référence aux élèves sages-femmes qui suivent un programme de formation enseigné par le corps professoral sage-femme. Pour plus d'informations sur les termes utilisés dans ce document, veuillez vous référer au [Glossaire des termes sur la formation des sages-femmes \(2023\)](#) de l'ICM.

Processus de développement

Ces normes ont été élaborées par un groupe de travail de l'ICM composé de formateurs de sages-femmes et de chercheurs internationaux, sous la direction d'un consultant et après plusieurs cycles de consultation. La version définitive des normes a fait l'objet d'une consultation mondiale et des commentaires ont été reçus de toutes les régions de l'ICM ainsi que d'organisations des Nations Unies. Ces commentaires ont été inclus, et les normes finales qui ont été approuvées par le Conseil de l'ICM en 2025.

Normes mondiales de l'ICM pour le développement du corps professoral sage-femme

Organisation des normes

Les normes sont classées sous les sept catégories suivantes :

1. Leadership
2. Partenariat et collaboration
3. Programme d'études
4. Apprentissage et enseignement
5. Ressources
6. Maintien des compétences de pratique sage-femme
7. Recherche

Les normes sont répertoriées ci-dessous. Un guide d'accompagnement sur l'utilisation de ces normes fait l'objet d'un document séparé et comprend les preuves qui soutiennent chaque norme.

Catégorie 1 : Leadership

Norme : Le développement du corps professoral sage-femme encourage le leadership dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de formation des sages-femmes.

Recommandations	Exemples d'activités
<p>Le développement du corps professoral sage-femme est essentiel pour aider les formateurs de sages-femmes à développer les connaissances, les capacités techniques, les comportements et les attitudes nécessaires pour diriger et soutenir la formation des sages-femmes. Le développement des capacités de leadership doit se concentrer sur l'amélioration de la communication, du travail d'équipe et des compétences en matière de résolution de problèmes afin de créer un cadre de travail et d'apprentissage positif.</p> <p>Le corps professoral sage-femme agit comme un agent du changement. Le développement des compétences en matière de plaidoyer sert de base pour soutenir les changements qui aboutissent à des améliorations dans les programmes de formation des sages-femmes.</p>	<p>Documentation</p> <ul style="list-style-type: none">• Inclure le leadership comme objectif de développement dans l'évaluation des performances professionnelles• Participer à des ateliers, des cours ou des conférences de développement du corps professoral axés sur le leadership éducatif• Effectuer un retour d'information à 360° sur le leadership• Participer aux propositions de projets et aux rapports qui mentionnent le leadership du corps professoral sage-femme <p>Contributions</p> <ul style="list-style-type: none">• Contribuer à des revues universitaires ou à des présentations lors de conférences professionnelles, pour démontrer une participation active à l'avancement de la formation des sages-femmes

Le développement du corps professoral sage-femme doit aider le corps professoral à mettre en œuvre de nouvelles solutions pour renforcer la formation et la pratique professionnelle des sages-femmes.

- Participer activement à l'élaboration des politiques relatives à la formation des sages-femmes
- Participer à des initiatives de plaidoyer qui soutiennent la formation des sages-femmes, en étant membre ou en participant activement à des conseils consultatifs, des groupes de travail ou des campagnes d'éducation
- Intégrer des changements dans les activités d'enseignement et adopter de nouvelles solutions
- L'examen du programme d'études dispensé est dirigé par le corps professoral sage-femme

Rôles de leadership

- Assurer des fonctions officielles de direction ou appartenir à un comité au sein d'établissements d'enseignement, d'associations de sages-femmes, de groupes de travail, d'activités communautaires, de bénévolat ou d'éducation par les pairs
- Encadrer le corps professoral en guidant, soutenant et développant les formateurs de sages-femmes afin d'améliorer leurs compétences professionnelles et l'efficacité de leur enseignement

RÉFÉRENCES

- Pezaro, Sally ; Zarbiv, Gila ZARBIV, JONES, J., Mariama LILEI FEIKA, FITZGERALD, L., Sanele LUKHELE, MCMILLAN-BOHLER, J., BALOYI, O.B., SILVA, GRANT, C., Lisa, B.-P. et HARDTMAN, P. (2024). Characteristics of Strong Midwifery Leaders and Enablers of Strong Midwifery Leadership: An International Appreciative Inquiry. *Midwifery*, 132, pp.103982-103982.
doi:<https://doi.org/10.1016/j.midw.2024.103982>.
- Sattar SMRU, Akeredolu O, Bogren M, Erlandsson K, Borneskog C. Facilitators influencing midwives to leadership positions in policy, education and practice: A systematic integrative literature review. *Sexual & Reproductive Healthcare*. 2023;38:100917.
- Sexual & Reproductive Healthcare 2023 Vol. 38 Pages 100917. DOI: <https://doi.org/10.1016/j.srhc.2023.100917>
- Sexual & Reproductive Healthcare 2023 Vol. 38 Pages 100917. DOI: <https://doi.org/10.1016/j.srhc.2023.100917>
- Smith, R.M., Gray, J.E. et Homer, C.S. (2024). 'It would be nice to have more than basic support': A learning needs assessment survey of midwifery faculty in low- and middle-income countries of the Asia Pacific region. *Women and Birth*, [en ligne] 37(4), p.101624. doi: <https://doi.org/10.1016/j.wombi.2024.101624>.

Catégorie 2 : Partenariat et collaboration

Norme : Le développement du corps professoral sage-femme encourage et favorise une culture de partenariat et de collaboration respectueuse.

Recommandations	Exemples d'activités
<p>Le développement du corps professoral sage-femme encourage une culture de partenariat et de collaboration respectueuse entre les diverses parties prenantes de la pratique sage-femme et de la formation des sages-femmes, entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les autres membres du corps professoral• Les femmes, les familles et les communautés• Les sages-femmes cliniciennes• Les associations de sages-femmes• Les organismes chargés de la réglementation• Les équipes interprofessionnelles, obstétriciens, néonatalogistes et collègues professionnels de la santé• Les élèves sages-femmes• Les ministères	<p>Les communautés</p> <ul style="list-style-type: none">• Participer à des communautés de pratique (par exemple, la communauté de pratique du corps professoral sage-femme ou celle des sages-femmes en exercice, etc.) pour soutenir les objectifs et les résultats d'apprentissage du développement du corps professoral• Créer des associations d'élèves sages-femmes• Collaborer avec des organisations d'élèves <p>Partage des pratiques</p> <ul style="list-style-type: none">• Participer à des accords de travail entre le corps professoral sage-femme et les précepteurs cliniques ou d'autres professionnels qui soutiennent le partage des pratiques d'apprentissage et d'enseignement et clarifient les rôles et les responsabilités

- Les organisations non-gouvernementales

Le développement du corps professoral doit être conçu de manière à favoriser les occasions d'améliorer l'expérience d'apprentissage, en nouant des liens institutionnels entre les établissements d'enseignement et les milieux cliniques ou communautaires, et pour les partenariats de recherche, et à

Améliorer l'expérience d'apprentissage : le développement du corps professoral permet d'améliorer les résultats des élèves sages-femmes en se concentrant sur l'élève et en encourageant des partenariats respectueux entre le corps professoral et l'élève. Lorsque le corps professoral donne la priorité à l'expérience des élèves, il contribue à créer un environnement propice à l'apprentissage.

Établir des partenariats de recherche : le développement du corps professoral doit être conçu de manière à encourager les partenariats de recherche, à améliorer l'expérience d'apprentissage et à nouer des liens institutionnels entre les établissements d'enseignement et les milieux cliniques.

- Solliciter/inclure la contribution de diverses parties prenantes
- Créer des termes de référence pour la participation à des projets communs : accord de collaboration formalisé entre le corps professoral sage-femme, les précepteurs cliniques, les sages-femmes, les femmes, etc.
- Entreprendre des activités de développement du corps professoral avec des groupes interprofessionnels et interinstitutionnels
- Collaborer avec des groupes de femmes qui font progresser la qualité de la formation des sages-femmes
- Rechercher des partenariats en milieu communautaire
- Signer un protocole d'accord ou un protocole d'entente relatif à des projets de collaboration, étayé par des propositions de projets, des rapports et des documents sur les résultats
- Nouer des partenariats avec des sites cliniques (par exemple, des hôpitaux ou des cabinets privés de sages-femmes) qui définissent des processus pour le partage des connaissances et des compétences entre le corps professoral sage-femme et les précepteurs cliniques

Créer un environnement éducatif inclusif : une approche collaborative met l'accent sur la création d'un environnement inclusif dans lequel le corps professoral, les élèves et les professionnels de la santé dialoguent ouvertement, respectueusement et de manière constructive.

- Collaborer avec les associations et groupes d'élèves en pratique sage-femme

Contribution des parties prenantes

- Réaliser des enquêtes auprès des élèves et les faire participer à l'examen et à l'élaboration des programmes
- Utiliser l'expertise interne et externe dans l'enseignement théorique et clinique, la recherche et le plaidoyer
- Inclure des femmes en âge de procréer dans le comité consultatif du programme/cours de formation des sages-femmes
- Rechercher la contribution du gouvernement, des associations de sages-femmes et des organismes de réglementation à l'élaboration du programme de formation des sages-femmes

RÉFÉRENCES

- Bar-Zeev S, Shikuku D, Homer C, Smith R, Hardtman P, Lal G, Stalls S, Masuda C, Copeland F, Ugglas AA, Pairman S, Hailegebriel TD, Ameh C. Harnessing partnerships to strengthen global midwifery education to improve quality maternal and newborn health care: The Alliance to Improve Midwifery Education (AIME). *Midwifery*. 2024 Oct;137:104111. doi: 10.1016/j.midw.2024.104111. PMID: 39127574.
- Bogren M, Nkeshimana M, Nzabahimana I, Temple F, Iryanyawera MC, Uwimana JD, Tallarico R, Adelakin O, Erlandsson K. Rwanda's success in advancing midwifery education: a blueprint of a sustainable, nationally driven curriculum standardization. *Glob Health Action*. 2024 Dec 31;17(1):2427467. doi: 10.1080/16549716.2024.2427467. Epub 2024 Nov 13. PMID: 39534989; PMCID: PMC11562020.
- Bogren, M., Doraiswamy, S., & Erlandsson, K. (2017). Building a new generation of midwifery faculty members in Bangladesh. *Journal of Asian Midwives (JAM)*, 4(2), 52-58.

Catégorie 3 : Programme d'études

Norme : Le développement du corps professoral sage-femme permet à ce dernier de diriger la conception, le développement et la révision des programmes d'enseignement de la pratique sage-femme.

Recommandations	Exemples d'activités
<p>Le corps professoral sage-femme dirige les processus de conception, de développement, de révision et de renouvellement des programmes d'études. Il peut travailler dans le cadre d'un groupe de révision du programme plus large ; toutefois, les formateurs de sages-femmes jouent un rôle de premier plan dans l'élaboration du programme d'études.</p> <p>Les programmes de développement du corps professoral sage-femme permettent aux enseignants d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes d'études. Le corps professoral sage-femme collabore avec des experts en pratique sage-femme, des chercheurs et des établissements universitaires pour s'assurer que le programme d'études reflète les pratiques fondées sur des</p>	<p>Processus</p> <ul style="list-style-type: none">• Utiliser un processus clair et cohérent pour la révision des programmes d'études• Le corps professoral dirige et participe activement à la mise en œuvre, à la révision et au renouvellement des programmes d'études• Utiliser des processus d'assurance qualité qui contrôlent et évaluent la mise en œuvre de programmes d'études fondés sur des données probantes• Participer à la révision et à l'évaluation des programmes d'études <p>Documentation</p> <ul style="list-style-type: none">• L'examen du programme d'études est attesté dans la politique et cite le corps professoral sage-femme comme étant le principal contributeur de la révision du programme d'études

données probantes. Il s'agit entre autres d'examiner comment les changements technologiques rapides, les catastrophes humanitaires et le changement climatique affectent les femmes et les nouveau-nés. En outre, le développement du corps professoral soutient l'intégration des Compétences essentielles pour la pratique du métier de sage-femme de l'ICM dans les programmes d'études.

La collecte et l'analyse des commentaires des élèves et des parties prenantes permettent d'apporter des améliorations. Le corps professoral sage-femme doit se perfectionner dans l'utilisation du retour d'information des parties prenantes pour prendre des décisions fondées sur des données en vue d'améliorer le programme d'études.

- Programme et plans de cours élaborés par le corps professoral sage-femme
- Créer des plans de cours indiquant un alignement constructif entre les résultats de l'apprentissage, les activités et les évaluations
- Créer des plans de modules (par exemple, des plans de cours) qui intègrent les stratégies et les évaluations basées sur les compétences
- Programmer la révision et le renouvellement des programmes d'études
- Créer des contenus de cours montrant un alignement constructif entre les compétences, les activités d'apprentissage et les évaluations
- Utiliser des évaluations formatives et sommatives alignées sur les résultats d'apprentissage du module/cours

Commentaires et contributions

- Recueillir les commentaires des élèves et des parties prenantes afin d'identifier les domaines à améliorer
- Collaborer avec d'autres professionnels à l'élaboration et à l'examen des programmes d'études d'autres disciplines de soins de santé

RÉFÉRENCES

Best O, Cox L, Ward A, Graham C, Bayliss L, Black B, Burton L, Carey M, Davis T, Derrington K, Elliott J, Jayasinghe T, Luyke T, Maher D, McGregor R, Ng L, O'Malley L, Roderick G, Sheridan G, Stanbury L, Taylor M, Terry V, Tulleners T, Walker J. Educating the educators: Implementing cultural safety in the nursing and midwifery curriculum. *Nurse Educ Today*. 2022 Oct;117:105473. doi: 10.1016/j.nedt.2022.105473. Epub 2022 Jul 11. PMID: 35917706.

Bogren M, Jha P, Sharma B, Erlandsson K. Evaluating a midwifery leadership programme: a process evaluation study. *Women Birth*. 2025 Jan 2;38(1):101853. doi: 10.1016/j.wombi.2024.101853. Epub ahead of print. PMID: 39752775.

Ige, W.B., Ngcobo, W.B. & Afolabi, O. Implementation of competency-based education for quality midwifery programmes in Africa: a scoping review. *BMC Nurs* **23**, 685 (2024). <https://doi.org/10.1186/s12912-024-02333-w>

Smith, M.R., Gray, J. and Homer, C. (2023). Strengthening Midwifery Faculty (Academic) Development. *Women and Birth*, 36, p.S30. doi: <https://doi.org/10.1016/j.wombi.2023.07.077>

Smith, R., Gray, J., & Homer, C. (2024). "It would be nice to have more than basic support": A learning needs assessment survey of midwifery faculty in low- and middle-income countries of the Asia Pacific region. *WOMEN AND BIRTH*, 37(4), 101624. doi: <https://doi.org/10.1016/j.wombi.2024.101624>

Catégorie 4 : Apprentissage et enseignement

Norme : Le développement du corps professoral sage-femme enseigne des stratégies d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation fondées sur des preuves pour répondre au mieux aux besoins des élèves sages-femmes et aux résultats attendus du programme.

Recommandations	Exemples d'activités
<p>Le développement du corps professoral sage-femme se concentre sur les méthodes d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation fondées sur des données probantes qui soutiennent la formation des sages-femmes axée sur les compétences. Dans le cadre de la formation axée sur les compétences, le corps professoral sage-femme doit démontrer et reproduire les compétences essentielles, la philosophie et le modèle de soins de l'ICM dans toutes les activités éducatives.</p> <p>Le développement du corps professoral sage-femme aide les éducateurs à intégrer des démonstrations/simulations et des observations directes de la pratique des élèves en classe et en milieu clinique. Il se concentre également sur des</p>	<p>Documentation</p> <ul style="list-style-type: none">• Sélectionner les activités d'apprentissage et les évaluations sur la base d'éléments probants• Utiliser des stratégies d'enseignement basées sur les compétences (par exemple, des tâches réelles, une expérience pratique de l'élève, etc.) pour préparer les plans de cours• Utiliser des évaluations formatives et sommatives pour soutenir les résultats des élèves• Tenir des registres (ou d'autres types de documents) des visites de sites cliniques effectuées par le corps professoral pour observer et effectuer des évaluations• Documenter les données relatives à l'expérience des élèves et leurs commentaires

<p>évaluations formatives et sommatives des résultats des élèves.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une philosophie d'enseignement qui reconnaît le partenariat entre l'enseignant et l'élève <p>Technologie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de plateformes d'apprentissage en ligne, de ressources numériques et de pratiques de télésanté.
---	--

RÉFÉRENCES

- Borneskog C, Engström G, Islam N, Byrskog U, Pedersen C, Stromsøe A, Erlandsson K; MSc student group. Midwife Educators' perceptions of the efficacy of the Objective Structured clinical assessment of life-saving interventions - a qualitative interview study in Bangladesh. *Sex Reprod Healthc.* 2023 Sep;37:100861. doi: 10.1016/j.srhc.2023.100861.
- Erlandsson K, Byrskog U, Osman F, Pedersen C, Hatakka M, Klingberg-Allvin M. Evaluating a model for the capacity building of midwifery educators in Bangladesh through a blended, web-based master's programme. *Glob Health Action.* 2019;12(1):1652022. doi: 10.1080/16549716.2019.1652022. PMID: 31411128; PMCID: PMC6713181.
- Kassab, S. E., Taylor, D., & Hamdy, H. (2022). Student engagement in health professions education: AMEE Guide No. 152. *Medical Teacher*, 45(9), 949–965. <https://doi.org/10.1080/0142159X.2022.2137018>

Catégorie 5 : Ressources

Norme : Le développement du corps professoral sage-femme est pérenne grâce à un accès équitable, à une allocation adéquate des ressources et à un environnement favorable.

Recommandations	Exemples d'activités
<p>Pour garantir une formation de sage-femme de qualité, le développement du corps professoral sage-femme doit être durable, accessible et bénéficier de ressources suffisantes. Un accès équitable, l'allocation de ressources adéquates et un environnement propice au développement du corps professoral doivent être proactifs afin d'éliminer les obstacles potentiels, tels que les contraintes géographiques, financières ou technologiques. Les mêmes opportunités de formation, de mentorat et de développement des compétences doivent être offertes à l'ensemble du corps professoral sage-femme.</p> <p>L'établissement de priorités claires pour le développement du corps professoral garantit que les ressources sont orientées vers des activités conformes aux objectifs stratégiques de l'établissement d'enseignement qui améliorent les compétences</p>	<p>Finances et durée</p> <ul style="list-style-type: none">• Prévoir du temps pour que le corps professoral sage-femme entreprenne des activités de développement professionnel, sur tous les aspects de ses attributions.• Élaborer des plans de travail et des budgets et trouver financement et soutien pour le développement du corps professoral• Rechercher des financements pour entreprendre des activités de recherche et la publication des résultats• Allouer des ressources au corps professoral sage-femme afin qu'il maintienne ses compétences de pratique sage-femme <p>Emploi</p> <ul style="list-style-type: none">• Inclure le développement du corps professoral dans les descriptions de postes

pédagogiques et les résultats des élèves.

Grâce à un soutien durable et équitable, le développement du corps professoral sage-femme peut maintenir un corps professoral compétent et résilient.

- Créer des parcours de formation pour les diplômés de sage-femme de troisième cycle
- Élargir l'accès et la participation du corps professoral sage-femme par le biais de divers modes d'enseignement (face à face, en ligne, mixte)
- Réaliser des évaluations des besoins du corps professoral sage-femme, ainsi que des enquêtes et des retours d'information pour obtenir des informations sur le développement du corps professoral
- Assurer un accès équitable aux activités de développement du corps professoral

RÉFÉRENCES

- Haas, M., Triemstra, J., Tam, M. et al. A decade of faculty development for health professions educators: lessons learned from the Macy Faculty Scholars Program. BMC Med Educ 23, 185 (2023). <https://doi.org/10.1186/s12909-023-04155-x>

Catégorie 6 : Maintien des compétences de pratique sage-femme

Norme : Le développement du corps professoral sage-femme aide ce dernier à maintenir ses compétences dans la pratique de la profession de sage-femme.

Recommandations	Exemples d'activités
<p>Le corps professoral sage-femme reste en contact avec la pratique en prodiguant des soins pratiques aux femmes et aux nouveau-nés. En maintenant ses compétences, le corps professoral sage-femme continue d'utiliser les Compétences essentielles pour la pratique du métier de sage-femme (2024) et de soutenir la Philosophie et le modèle de soins de l'ICM.</p> <p>L'exercice continu de la pratique sage-femme renforce la collaboration entre l'enseignement théorique et clinique, en intégrant la pratique fondée sur des données probantes dans tous les contextes.</p> <p>Le corps professoral sage-femme doit se tenir au courant des changements technologiques rapides qui affectent les services dispensés par les sages-</p>	<p>Documentation</p> <ul style="list-style-type: none">• Documenter les heures de pratique clinique récentes ou les stages dans des contextes de soins de pratique sage-femme (par exemple, chez la femme, dans des hôpitaux communautaires, etc.)• Tenir un registre des activités cliniques qui démontrent une participation directe à la fourniture de soins dans le domaine de la santé sexuelle, reproductive, maternelle et néonatale.• Conserver les copies des certificats des programmes de formation continue, des ateliers ou des sessions de formation axés sur les compétences essentielles de l'ICM• Élaborer des plans de développement individualisés pour soutenir et permettre l'acquisition de compétences supplémentaires, le cas échéant. Par exemple, le corps professoral sage-

femmes. L'examen de la recherche et la formation continue afin d'adopter des technologies fondées sur des données probantes font partie du processus de développement du corps professoral.

Veiller à ce que le corps professoral maintienne ses compétences de sage-femme en exercice améliore sa crédibilité et montre combien il est important de maintenir ses compétences de sages-femmes.

femme dispense des soins cliniques ou s'occupe d'un petit nombre de femmes enceintes.

Évaluation des compétences

- Procéder à une évaluation continue des compétences du corps professoral sage-femme, par exemple, dans le cadre d'un processus d'évaluation annuelle
- Créer des descriptions de poste et des exigences de recrutement qui précisent que le corps professoral sage-femme doit maintenir ses compétences de pratique de sage-femme pendant toute la durée de son contrat
- Fournir la preuve de sa participation à des mises à jour des compétences pratiques ou à sa présence par roulement sur des sites cliniques
- Suivre une formation/des cours axés sur les pratiques cliniques émergentes ou nouvelles
- Réaliser des évaluations de compétences pratiques

RÉFÉRENCES

- Bogren M, Rosengren J, Erlandsson K, Berg M. Build professional competence and Equip with strategies to empower midwifery students - An interview study evaluating a simulation-based learning course for midwifery educators in Bangladesh. Nurse Educ Pract. 2019 Feb;35:27-31. doi: 10.1016/j.nepr.2019.01.002. Epub 2019 Jan 10. PMID: 30658269.
- Fowler, A. C., Baker, M., & Geraghty, S. (2017). Is faculty practice valuable? The experience of Western Australian nursing and midwifery academics undertaking faculty clinical practice - A discussion paper. NURSE EDUCATION IN PRACTICE, 26, 91-95. doi: <https://doi.org/10.1016/j.nepr.2017.07.005>
- WHO. FRAMEWORK FOR ACTION STRENGTHENING QUALITY MIDWIFERY EDUCATION for Universal Health Coverage 2030. (n.d.). Available at: <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/324738/9789241515849-eng.pdf>

Catégorie 7 : Recherche

Norme : Le développement du corps professoral sage-femme permet d'améliorer les compétences en matière de recherche et d'intégrer des données probantes dans les pratiques d'apprentissage et d'enseignement.

Recommandations	Exemples d'activités
<p>Le corps professoral devra obligatoirement intégrer des données probantes dans tous les aspects de son travail. Il devra notamment intégrer les résultats des recherches récentes dans la conception des programmes, les méthodes d'enseignement et la formation clinique afin de veiller à ce que les élèves soient préparés à dispenser des soins fondés sur des données probantes.</p> <p>Le développement du corps professoral sage-femme améliore les capacités de recherche grâce à une formation aux méthodologies de recherche, à l'analyse des données et à l'éthique. Le corps professoral est encouragé à contribuer à la production de savoir en participant à des projets de collaboration et en s'engageant dans des équipes interdisciplinaires.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Inclure les méthodologies et les pratiques de recherche dans les programmes et les activités de développement du corps professoral. Par exemple, la rédaction de propositions, les méthodes de recherche, la participation à la recherche, la rédaction de publications, etc.• Intégrer/utiliser les données et la recherche récentes dans les programmes d'études, l'enseignement et les activités d'apprentissage• Le corps professoral sage-femme participe à la recherche et à sa publication et joue un rôle de premier plan dans ce domaine.• Rédiger ou corédiger des publications dans des revues à comité de lecture, démontrant l'implication active du corps professoral sage-femme dans la recherche

Les établissements devraient donner accès à la formation à la recherche, au mentorat et aux ressources, et encourager une culture de la recherche et de l'innovation. Des partenariats de collaboration avec des établissements universitaires et des réseaux professionnels soutiennent également le développement des compétences en matière de recherche. L'investissement soutenu dans les capacités de recherche du corps professoral fait progresser la formation des sages-femmes, en veillant à ce qu'elle reste fondée sur des données probantes et qu'elle réponde à l'évolution des besoins en matière de santé maternelle et néonatale.

- Diffuser les résultats de la recherche par le biais de présentations, d'affiches, etc., lors de conférences nationales et internationales
- Recevoir des prix, des bourses ou des félicitations pour ses recherches et ses contributions à la formation des sages-femmes
- Développer des processus d'évaluation qui démontrent des approches de l'apprentissage et de l'enseignement fondées sur des données probantes.
- Utiliser des données qualitatives et quantitatives pour guider la mise en œuvre du programme

RÉFÉRENCES

- Griffin G, Bradfield Z, Than KK, Smith R, Tanimizu A, Raina N, Homer CSE. Strengthening midwifery in the South-East Asian region: A scoping review of midwifery-related research. PLoS One. 2023 Dec 15;18(12):e0294294. doi: 10.1371/journal.pone.0294294. PMID: 38100488; PMCID: PMC10723687.
- Smith, R.M., Gray, J.E. and Homer, C.S. (2024). 'It would be nice to have more than basic support': A learning needs assessment survey of midwifery faculty in low- and middle-income countries of the Asia Pacific region. *Women and Birth*, [online] 37(4), p.101624. doi: <https://doi.org/10.1016/j.wombi.2024.101624>.
- Van Wyk, J., Wolvaardt, J., & Nyoni, C. (2020). Evaluating the outcomes of a faculty capacity development programme on nurse educators in sub-Saharan Africa. *African Journal of Health Professional Education*, 12(4), 201-205. doi:doi:10.7196/AJHPE.2020.v12i4.1389